

PROCES VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE DU CT 31-32 FFME DU 21 JANVIER 2021

Etaient présents : Les Président(e)s ou représentant(e)s des Clubs suivants :

AUTAN GRIMPER	Didier Vincens
BRAX MONTAGNE ESCALADE SPORTIVE	Franck Delorme
CIME	Julien Castres
CAF Comminges	Julien Castres
CLUB D'ESCALADE AUTERIVAIN	Rémi Beguet
ENTRE TERRE ET CIEL	Frederick Diard
FROUZINS MONTAGNE	Martine Pomies
JACUZZI	Caroline Nevoit
L'ESCAPADE CLUB	Guy Solvignon
LES 3 MOUSQUETONS	Noémie Bequet
LUCHON HAUTE MONTAGNE	Jean-Michel Diebolt
MONTAGNE ET LOISIRS	Alain Chazal
MURET MONTAGNE	Chris Julien
PIBRAC RANDONNEES MONTAGNE	Michel Goulain
SKI LOISIRS ARIBUS-FRANCE TOULOUSE	Fred Lahitette
SPORTING CLUB PLAISANCE	Pierre Roumagnac
TOURNEFEUILLE ALTITUDE GRIMPE	Michel Chauvin
U.S.C. ESCALADE	Jacques Durand
U.S.R. MONTAGNE ET SKI	Christophe Bourga
USAL – SKI ALPINISME	Philippe Gail

Clubs représentés :

Au total 21 clubs étaient représentés pour un total de 3490 licenciés sur les 4865 votants (soit 78% des licenciés votants).

Etaient également présents :

Prénom	Nom	Structure
Luc	Chabrol	FFME
Anne	Geernaert	LOME
Noémie	Bequet	CT 31-32
Gaëlle	Campillo	CT 31-32
Julien	Castres	CT 31-32
Alain	Chazal	CT 31-32
Hubert	De Rivals	CT 31-32
Jean-Michel	Diebolt	CT 31-32
Jackie	Durrieu	CT 31-32
Didier	Izard	CT 31-32
Antoine	Lacombe	CT 31-32
Caroline	Nevoit	CT 31-32
Jeff	Ruggeri	CT 31-32
Dominique	Taché	CT 31-32
Mathieu	Peyet	Salarié
Clément	Vanrechem	Salarié

Accueil des participants : 18h00

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Modification de l'article 12 des statuts :

II. Ne peuvent être **candidates et élus** au comité directeur : **Ajout de « candidates et » et d'un « e » à « élues »:**

les personnes ayant déjà fait l'objet d'une condamnation pénale, en France ou à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ;

Ajout du point 4

**les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps ;
« suppression de la fin de la phrase « pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ».**

V. Les modes de scrutin pour l'élection des membres du comité directeur sont les suivants.

Dans la catégorie des représentants de clubs, les candidats sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à un tour.

Seules sont recevables les candidatures des candidats qui ne font pas acte de candidature dans la catégorie des représentants des établissements. Suppression de « *qui remplissent toutes les conditions visées au I. du présent article et* »

Dans la catégorie des représentants des établissements, les candidats sont élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Seules sont recevables les candidatures des candidats qui ne font pas acte de candidature dans la catégorie des représentants des clubs. Suppression de « *qui remplissent toutes les conditions visées au I. du présent article et* »

Mise au vote de la résolution n°1 :

Après avoir entendu les modifications qui seront apportées aux statuts du CT31-32, il est demandé à l'Assemblée d'approuver lesdites modifications.

Il n'y a pas de question, les modifications sont soumises au vote :

Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? : 0

Les statuts du CT 31-32 sont modifiés et approuvés à l'unanimité.

L'assemblée Générale Extraordinaire est clôturée à 18h15.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale du CT 31-32 s'est tenue le jeudi 21 janvier 2021, au siège du Comité à Balma pour les membres du Comité Directeur et en visioconférence pour les membres de l'Assemblée Générale. Présentée par son Président Hubert De Rivals, elle a débuté à 18h00. Elle a rassemblé 56 participants, 21 clubs étaient représentés sur les 42 Clubs affiliés sur la saison 2019/2020. Ces 21 Clubs rassemblent 3490 Licenciés sur un total de 4865 en fin de saison 2019/2020, soit 78 % des licenciés.

Hubert De Rivals présente le **programme de la soirée** :

1. Validation PV d'Assemblée Générale 2019
2. Rapport moral et compte-rendu d'activité de la saison 2019-2020
3. Bilan financier de l'exercice
4. Désignation des représentants de la Haute-Garonne à l'Assemblée Générale FFME Nationale
5. Projets pour la nouvelle saison
6. Budget de l'exercice 2021
7. Parole aux clubs

1- Validation du PV de l'AG du 12/12/2019

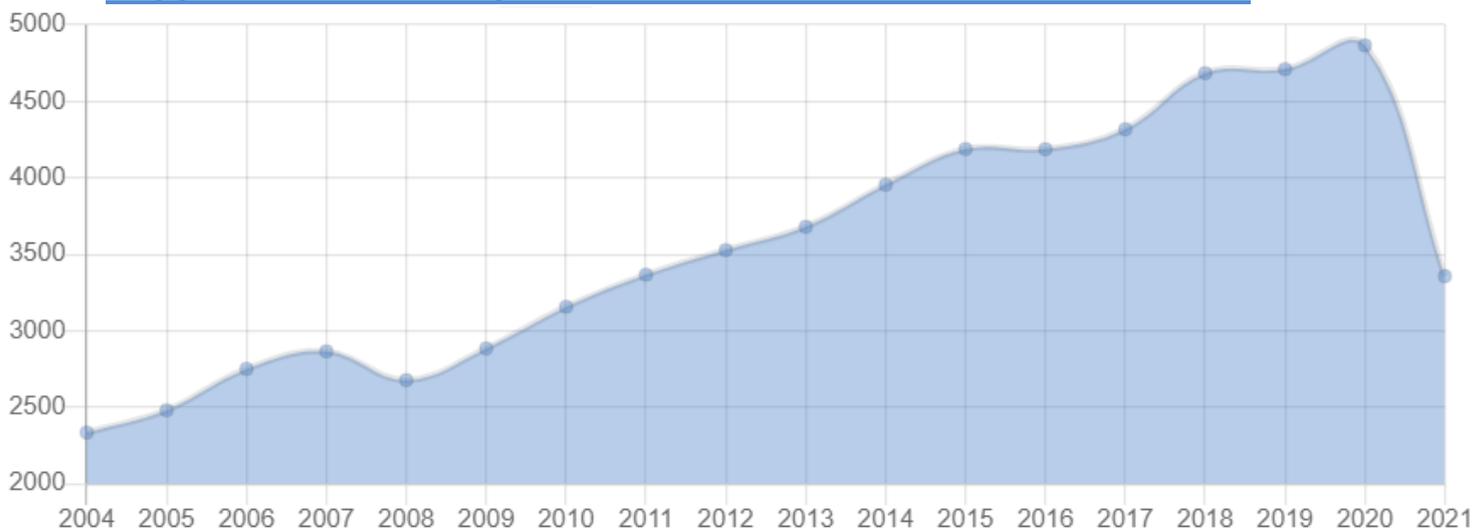
Aucune remarque relative au PV de l'AG du 12/12/2019 n'est parvenue au CT.

Mise au vote de la résolution n°1 :

Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2019.

La résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

2- Rapport moral et compte rendu d'activité de la saison 2019/2020



Faible augmentation cette année après une forte augmentation la saison dernière :

Saison 2018: 4684 licenciés

Saison 2019: 4710

Saison 2020: 4865

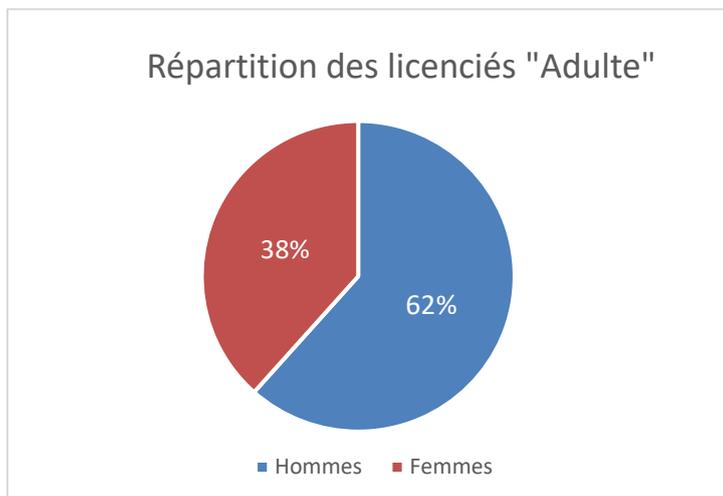
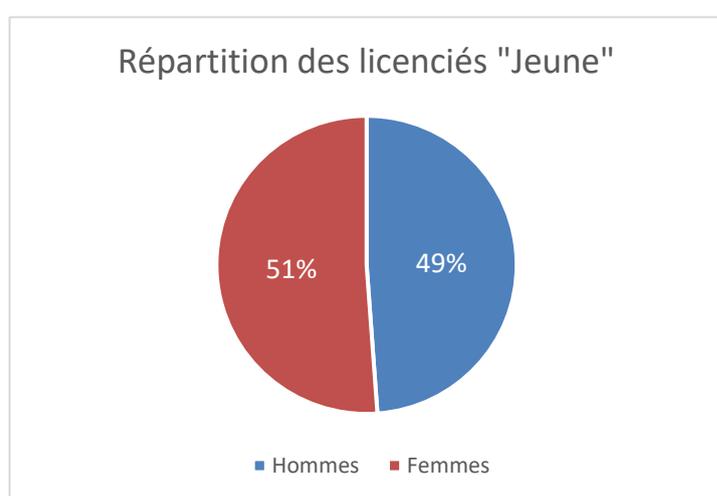
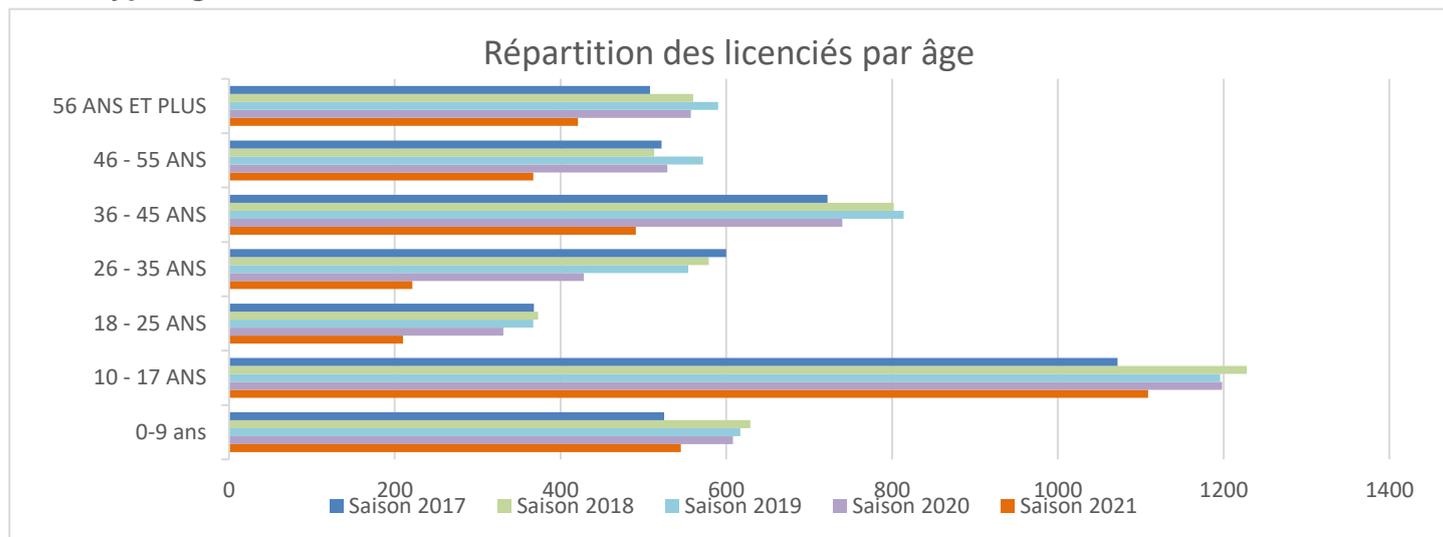
Mais les chiffres au début décembres sont plus qu'encourageants :

Au 01/12/2018: 3848 (+0,4%)

Au 01/12/2019: 4390 (+14,1%)

Au 01/12/2020: 3273 (-25,44%)

Typologie des licenciés au sein du CT



On constate une forte diminution du nombre de licenciés pour le public majeur. Le public mineur est lui moins touché concernant la perte des licenciés et cela se comprend notamment au regard des mesures sanitaires qui ont été prises concernant la pratique du public majeur. Cependant nous pouvons toujours constater une répartition relativement stable entre le nombre de licenciés féminins et le nombre de licenciés masculins, notamment chez les jeunes .

Évolution des clubs :

46 clubs en 2019/2020

41 clubs au 01/12/2020 :

Les 6 clubs qui nous ont quitté :

- AS université Paul Sabatier
- Altissimo Montaudran
- Association Ski Massylvaine
- Escalar 32
- Section CAF FFME Toulouse
- Saint Orens Montagne

Cependant nous avons un nouveau club affilié : **le Pyrénées Club de France.**

Et un club en cours d'affiliation : **club de Castelnau d'Estretfonds**, qui disposera d'une nouvelle SAE (*photo ci-dessous*)



EMPLOI : via le groupement d'employeur GEME

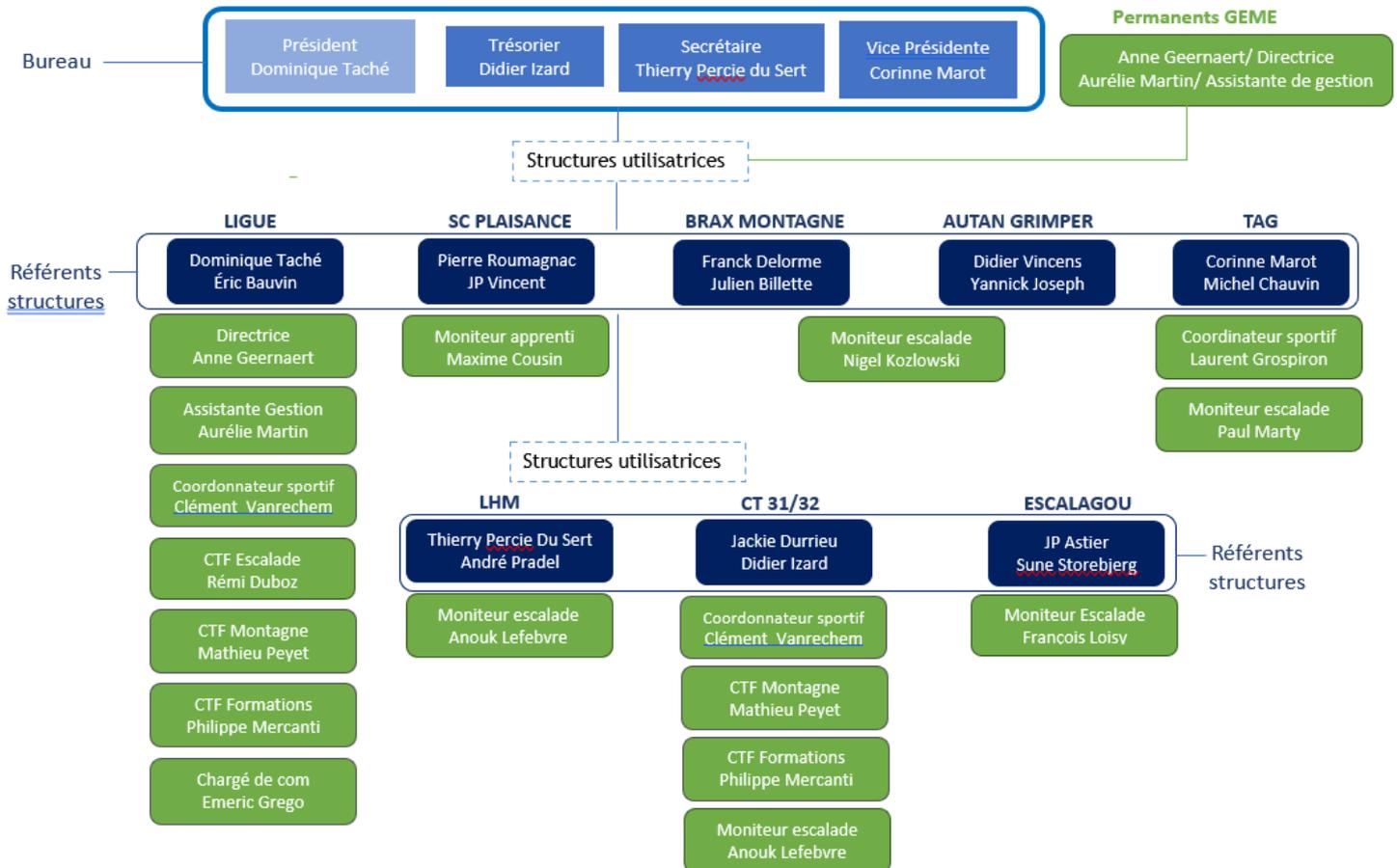


Schéma de répartition des emplois au CT 31-32 :

	% de mise à disposition 2019-2020	% de mise à disposition 2021	2020- Type de contrat
Clément	50%	50%	CDI partagé avec la ligue
Mathieu	40%	40%	CDI partagé avec la ligue
Emeric	50%		Contrat d'apprentissage partagé avec la ligue
Paul	24h		CDI partagé avec le TAG
Anouk	90h	42h	CDI partagé avec le LHM
Philippe		315h	Mi-temps partagé avec la ligue

Le principal changement est le recrutement de Philippe Mercanti sur des missions d'encadrement de l'équipe territoriale escalade, développement des SNE et d'animation territoriale à l'aide du bloc mobile.

Pourquoi recourir au GEME :

Les atouts d'une telle structure

- ✓ Partager des compétences
- ✓ Créer des emplois avec un volume horaire adapté
- ✓ Simplifier la gestion des salariés pour les structures
- ✓ Créer des synergies avec d'autres structures

Pour plus de renseignements : Anne Geernaert au 06 43 74 29 00 / a.geernaert@occitanie.ffme.fr



Informations de la FFME :

- AG de la ligue le 2 février 2021 en visioconférence
- AG FFME le 3 avril 2021 à Nantes

Bilan 2019-2020 et de l'Olympiade – Les actions phares

- Animation territoriale et évènements
- Les compétitions et le GET
- Equipes territoriale
- Gestion des sites naturels d'escalade
- Actions canyons

1- Animation territoriale et évènements

Formations et stages de promotion :

Des stages, des soirées thématiques et des rassemblements sur une olympiade et à relancer dès l'année suivante.

❖ Soirées thématiques : l'entraînement en escalade

- 4 sessions – 30 participants en 2018
- Volonté de relancer cette dynamique

❖ Stages préparatoires aux formations

- Prépa initiateur montagnisme
- Découverte des grandes voies
- Sécurité hivernale

La promotion des activités par l'événementiel

❖ La Tournée du Dahu (2019 & 2020)

Un circuit départemental de ski de randonnée

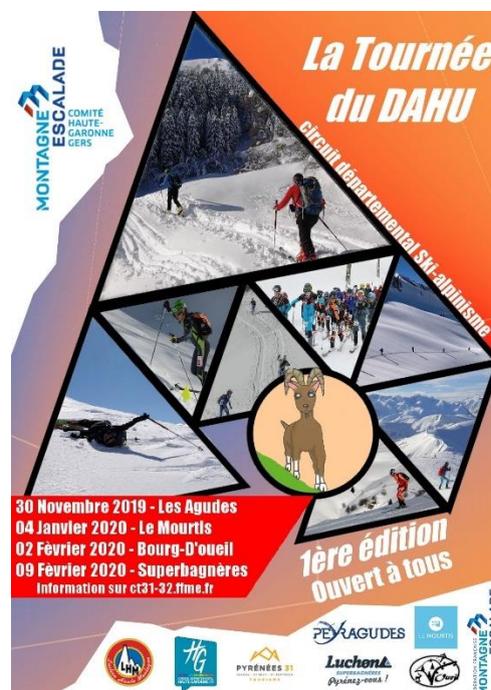
Concept: 4 stations / 4 événements / 4 formats différents (dont 2 officiels et 2 promo)

Quelques chiffres:

3 épreuves réalisées malgré le faible enneigement et le confinement...

160 participants ont pris au moins un départ sur les 3 événements

Parmi lesquels des compétiteurs, mais aussi des non compétiteurs !



- ❖ Le Ch'Oc Estival (2018 & 2019)
- ❖ Le Ch'Oc Hivernal (2020) annulé faute de neige
- ❖ Pyrénéique (2017)

Bloc Mobile

- Acquisition en 2017
- Immobilisation pendant un an et demi
- Remise en route depuis février 2020
- Actions de promotions à venir
- Système de location mis en place à destination des clubs (tarifs préférentiels), des collectivités ou tout autre personne qui en ferait la demande
- Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet du CT

MONTAGNE ESCALADE
COMITÉ HAUTE GARONNE 31-32
La Montagne à portée de main

MUR D'ESCALADE MOBILE
Le Comité Territorial 31-32, vous propose la location d'un mur d'escalade mobile de 6,5m de haut, pour toutes vos activités sportives et événements, en extérieur ou en intérieur.

Caractéristiques techniques :
Hauteur: 6,5 m
Largeur: 2,10 m
Profondeur: 2,40 m
Poids: 1400 kg
Superficie grimpable: 56m²
Installation: 30min

Nombre de Grimpeurs :
Simultanément : 6
Débit moyen : 90 personnes par heure

A prévoir pour vos manifestations :
Le Comité Territorial Haute Garonne de Sport vous aidera et assurera ce service en plus de la location car un encadrement compétent est également prévu pour vos parties en toute sécurité de l'échelle.

Déplacement sur remorque démontable
6 cordes avec 3 inclinaisons différentes (dalle, dalle et vertical)
Tous niveaux du débutant au confirmé
La surface du mur est sculptée avec des arêtes et des fissures

A destination des collectivités, des entreprises, des clubs sportifs, des centres de loisirs, des écoles, séjours, camps, ainsi que pour des événements privés ou publics.

Pour plus d'informations ou pour connaître la disponibilité de notre structure
Contactez nous au : 05.62.27.07.66
contact@ct31-32.fr/mie.fr

Aide au suivi des projets

Travail avec la Ligue Occitanie délégataire pour la gestion des SAE, avec les collectivités territoriale sur les réels besoins en structure et au niveau local avec les clubs pour la définition des besoins : Aide à la mise en place de dossiers techniques

Renforcement du suivi des projets en cours notamment : Marciac, Labroquère, Auch, Gragnague, Bessières et Pibrac.

Bloc Mobile

Réparation en cours – Prise en charge financière par l'assureur suite au vol des prises en effet le mur a été dépouillé de ses prises lors de la liquidation de Planet Roc.

Procédure judiciaire en cours afin d'obtenir réparation du préjudice subi !

Mais Bonne nouvelle : Le mur d'escalade revient et sera disponible à partir de mi-janvier. La plaquette de présentation et les modalités de réservation seront prochainement en ligne sur le site du CT 31-32.

2- LES COMPETITIONS ET LE GET

Bilan des compétitions 2019-2020

- 2 étapes du GET sur les 4 ont pu avoir lieu (Pibrac et Saint-Gaudens) pour un total de 290 participants ;
- Championnat départemental à Plaisance du Touch, *prévu le 21 mars 2020, a été annulé en raison du confinement* ;
- 2 des 4 étapes de la Coupe Occitanie d'Escalade organisées par des clubs du CT31-32 ont pu se dérouler (Carbonne et Fonsorbes) ;

Le comité départemental Haute Garonne FIME présente les

RENCONTRES D'ESCALADE JEUNES 2017
GARONNE ESCALADE TROPHÉE

Remontrez-nous : www.fime31.fr - 05 62 27 07 66

CARBONNE	le 13/11/2016
PIBRAC	le 29/01/2017
SAINT GAUDENS	le 05/03/2017
LABROQUÈRE	les 08/04 à 09/04
SAINT MAMET	le 20/05/2017
PLAISANCE	le 26/06/2017

Logos: PETZL, CHULANKA, C.S.E.A.L., FITTE

Rencontre d'escalade
Garonne Escalade Trophée

2018

12/11	CARBONNE
21/01	PIBRAC
4/03	SAINT-GAUDENS
14-15/04	LABROQUÈRE
26/05	SAINT-MAMET
24/06	PLAISANCE

Logos: PETZL, CHULANKA, FITTE

Le Garonne Escalade Trophée (2016-2020)

• Le GET en chiffres :

2741 inscriptions ;
22 dates ;
8 clubs organisateurs ;

• Les Championnats Départementaux

2 championnats départementaux au calendrier (Fonsorbes 2019 et Plaisance du Touch 2020) ;
Uniquement la difficulté pour l'instant ;

RENCONTRES D'ESCALADE JEUNES
G.E.T GARONNE ESCALADE TROPHÉE 2019

02/12	Carbonne
20/01	Brax
10/03	Saint Gaudens
13 et 14/04	Labroquère
24/05	Saint Mamet
23/06	Plaisance du Touch

Logos: PETZL, FITTE, CHULANKA

GARONNE ESCALADE TROPHÉE 2020

26 Janvier 2020	Pibrac
23 Février 2020	St Gaudens
16 Mai 2020	St Mamet
14 Juin 2020	Colomers

Logos: PETZL, FITTE, CHULANKA

- **Les compétitions officielles**

Passage de 1 compétition officielle organisées en 2016 à 4 compétitions officielles au calendrier 2019-2020 ; Clubs organisateurs : Carbone, Fonsorbes, Plaisance du Touch, Tournefeuille ;

On rappelle que le CT 31-32 apporte une aide logistique et financière pour l'organisation de toute compétition.

Le Challenge LHM ski alpinisme

Championnat départemental 31
Championnat régional Occitanie

5 circuits balisés

50 participants

Vainqueurs:

- Sénior: Claudia Ramos/ Quentin Lille
- Espoir: Franck Nart Castet
- Junior: Laurie Manigaud / Louis Dumas
- Cadet: Louise Rigaud / Camille Pailhé-Belair
- Minimes: Alexandre Authié



Prochaine édition le 31 janvier 2021:

Championnats Départemental 31 et Régional Occitanie

3- LES EQUIPES TERRITORIALES

L'Équipe territoriales ski-alpinisme :

Bilan Saison 2019/2020

L'équipe était constituée de 5 jeunes tous du LHM : Alizée Pautrel, Louise Rigaud, Coralie Pautrel, Oriana Pautrel et David Padeloup.

Il y a eu 21 séances d'entraînements (journée ou demi-journée) et 3 stages d'entraînements (vacances de Noël et février)

Bilan Sportif 2019/2020 : Des résultats à la hauteur et prometteur

- 10 compétitions de niveaux régional et national
- 4 titres de champion départemental en Vertical Race
- 4 titres de champion départemental en Individuel
- 2 titres de champion régional en Vertical Race
- 2 titres de champion régional en Individuel
- 1 titre de championne de France en Sprint
- 3 jeunes sélectionnés en équipe régionale Occitanie
- 2 jeunes sélectionnées en équipe de France





Équipe saison 2019/2020 :

4 jeunes:

- Oriana Pautrel (U16): LHM
- Tom Dubousquet (U16): LHM
- Alizée Pautrel (U18): LHM
- Louise Rigaud (U18): LHM

25 à 30 séances d'entraînements

4 stages d'entraînements (tousaint, Noël, février, avril)

1 rassemblement régional des équipes départementales de ski-alpinisme (annulé)

Déplacements sur les compétitions régionales et nationales

Chpt de France VR: Alizée 4^e / Louise 5^e

Chpt de France Sprint: Alizée 2^e / Louise 3^e

Chpt de France Indiv: Louise 3^e / Alizée 5^e

L'Équipe territoriale Escalade

9 stages prévus (des annulations liées au confinement) :

- Tournefeuille
- Labroquère
- Saint Mamet
- Cahors (Open Régional de bloc)
- Beyrède
- Carbonne
- Tournefeuille
- ~~Belcaire (2-jours)~~
- Saint Mamet
- ~~Saint Antonin-Noble-Val (2-jours)~~

8 clubs représentés : Entre Terre et Ciel - CAF Comminges - CIME Carbonne, Autant Grimper - SCP Plaisance - Les 3 Mousquetons - TAG - USC Colomiers



Perceptives :

35 inscrits allant de Microbes à Minimes ; 6 stages prévus durant la saison

Les plus :

Grandes richesses de pratique (bloc, difficulté, vitesse, falaise) et même du Yoga !

L'équipe territoriale d'escalade c'est :

- Une veste de l'équipe territoriale escalade a été offerte à chaque jeune
- Des rencontres entre les compétiteurs et les bénévoles de différents clubs permettant de créer/renforcer les liens
- Des intervenants de grandes qualités (entraîneurs diplômés et intervenant sur les compétitions régionales/nationales)

4- GESTION DES SITES NATURELS (bilan olympiade)

Rééquipement et mise aux normes des secteurs découverte et sportif des sites :

- de Cierp-Gaud (2018)
- de Saint-Mamet (2020)
- de Saint Pé d'Ardet (2018)
- de Genos (2019)
- de Ore (2019)
- de Saint Béat (en cours)
- Vallée du Lys (en cours)

Convention FFME – ONF du Site d'Ore

Levée de l'arrêté municipal d'interdiction sur le site de Saint Mamet

Contractualisation à venir sur le site de Saint Béat et de Saint Pé d'Ardet

Sites Naturels d'Escalade

Bilan au 31/12/2020

Etat du déconventionnement des falaises

<u>Convention à dénoncer</u>	<u>Contrat d'entretien signé</u>	<u>Absence de convention/information</u>	<u>Convention dénoncée</u>
<ul style="list-style-type: none">- Cassagne- RouzietCierp-Gaud	<ul style="list-style-type: none">- Ore- SaintMamet- <i>SaintBéat</i>- <i>SaintPé-d'Ardet</i>	<ul style="list-style-type: none">- Gorges de la Save- Gouffre deLespuge- Pierre de Coubertin (Toulouse)- Seilhan- Vallée du Lys- Avezan	<ul style="list-style-type: none">- Biran (bloc)- Castera Verduzan1- Castera verduzan2- Mauroux- SaintMamet

Sites classés TA :

Cier-de-Luchon, Pic du Gar, Casterà/erduzan 1, Castera verduzan2, Marsolan, Mauroux, Saubole, Sempeserre

L'objectif étant de déconventionner les sites restants et de conclure des contrats d'entretien pour les autres sites recensés

Projet « Topo » : cela constitue la finalité des travaux d'équipement et de rééquipement sur la Haute-Garonne et le Gers.

MONTAGNE ESCALADE
COMITÉ HAUTE GARONNE GERS

ACTUALITÉS
UTILISATION
INFOS CHARTES
LUCHONNAIS
COMMINGES
BAROUSSE
SAVES
Log In

TOPO

ESCALADE

PYRÉNÉES CENTRALES

ÉDITO
Bree est une police vive et net qui prend son inspiration de l'écriture manuscrite. Idéale pour attirer l'attention, en particulier dans les paragraphes courts.

Inscriptions

Site d'escalade GENOS

Hauts de l'ancien Comminges tout en son relief acide et ses falaises calcaires de tout type et de toutes tailles offertes mais également et surtout par le débit du ruisseau de la vallée, la falaise dispose avec son grand vent d'ouest un caractère très intéressant.

D'une manière générale toutes les voies ont du caractère et sont très techniques, parfois par les formes et une prise de pied remarquable.

Ses falaises avec des voies effilées et des cornues de terrain sont très agréables. Les cotations sont en général plutôt de 4b à 5b.

Le développement le plus complet possible a été fait par la CDT 0788 31 02 sur votre mail car certains itinéraires techniques ne participent pas de votre intérêt du fait de leur caractère et sont à prendre avec précaution. Les secteurs de la falaise sont très intéressants et ont été classés pour les jumelles classiques, la route, les falaises ne sont pas à l'abri, évitez à l'approche des falaises.



- Informations
- Equipement
- Sécurité
- Accès
- Carte
- Photos
- Commentaires



Classement	Numéro Voie	Nom de la voie	Cotations	Hauteur	Nombre de points
D	1	Frappe qu'un coup	4b		
S1	2	Zouck	5a+		
D	3	Yanos	4b		
D	4	Amazonie	4c		
D	5	Mode à l'eau	4a		
D	6	Mousse	4a		
D	7	Le bard de Tribord	4a		



GENOS - SECTEUR MOUSSE

Classement	Numéro Voie	Nom de la voie	Cotations	Hauteur	Nombre de points
D	1	Frappe qu'un coup	4b		
S1	2	Zouck	5a+		
D	3	Yanos	4b		
D	4	Amazonie	4c		
D	5	Mode à l'eau	4a		
D	6	Mousse	4a		
D	7	Le bard de Tribord	4a		

Site partagé avec les oiseaux, au niveau des secteurs grande falaise, après la voie « chien noir » comprise, tout le haut est interdit du 1er février au 30 juin de chaque année. L'équipement et l'accès à Tarride, la falaise que l'on voit au dessus du village est interdite.

Attention au bout de corde, nous obligatoires voies de différentes longueurs. Camping et bivouac interdits à la falaise par arrêté municipal.

Éviter de vous garer en bordure de route...route de montagne !!

GENOS - SECTEUR VIRACOCHA

Classement	Numéro Voie	Nom de la voie	Cotations	Hauteur	Nombre de points
S1	8	Tueur à Gage	6a		
S1	9	Carpe-Diem	6a+		
S1	10	Bernard l'Hermite	5b		
S1	11	Viracocha	5c		
S1	12	Profession brosseur	5b		
S1	13	Cé un Os	5c+		
S2	14	A Bâbord Toute	6b		

Site partagé avec les oiseaux, au niveau des secteurs grande falaise, après la voie « chien noir » comprise, tout le haut est interdit du 1er février au 30 juin de chaque année. L'équipement et l'accès à Tarride, la falaise que l'on voit au dessus du village est interdite.

Attention au bout de corde, nous obligatoires voies de différentes longueurs. Camping et bivouac interdits à la falaise par arrêté municipal.

Éviter de vous garer en bordure de route...route de montagne !!

5- ACTIONS CANYON

- **Les formations techniques**

Techniques verticales : 25 soirées et plus de 250 personnes

Techniques aquatiques : 8 demi-journées et environ 150 personnes

- **L'entretien et l'équipement des canyons du territoire**
- **Des réunions avec les représentants des collectivités et autre acteurs de la montagne (EDF, ...)**
- **Mise à jour des sites de référencement des canyons (OPAESI, ...)**
- **Participation à l'organisation du RIF Ariège : remis à une prochaine fois.**

REMERCIEMENTS

Au nom du Comité Directeur, Hubert De Rivals remercie tous les clubs qui grâce à leur structure permettent un tel engagement et de tels résultats.

Il remercie tous les licenciés pour leur implication dans la vie fédérale de la Montagne et de l'Escalade.

Mise au vote de la résolution n°2 :

Après avoir entendu le rapport moral du Président et des membres du Comité Directeur relatif à l'exercice 2019-2020, il est demandé à l'Assemblée de donner quitus au Président.

Il n'y a pas de question, le rapport moral et d'activités est soumis au vote :

Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? : 0

Le rapport moral et d'activités de la saison sportive 2019 / 2020 est adopté à l'unanimité

3- Rapport financier 2019-2020

Compte de résultats 2019-2020

CT 31-32			
Compte de Résultats 2019 - 2020 du 01/10/2019 au 31/12/2020 sur 15 Mois			
CHARGES		PRODUITS	
60 Achats (sauf 603)	11 292,20	70 Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises...	11 122,20
601 Achats stockés escalade	6 602,63	706 Prestations de services	3 259,30
602 Fournitures d'entretiens & petits équipements	2 817,45	7061 Participations stagiaires	0,00
606 Achats non stockés de matières & fournitures	872,12	7062 Participations compétiteurs	2 449,35
607 Achats matériels destinés à être revendus	1 000,00	7065 Participations FFME CR MP	809,95
61 Services extérieurs	9 169,11	707 Ventes de marchandises	7 862,90
6142 Loyer Garage CD31	240,00	74 Subvention d'exploitation	28 129,00
6144 Loyer Bureau mutualisé BALMA	7 426,50	742 CNDS	20 500,00
616 Assurances	857,11	744 Conseil général	
617 Droits fédéraux	550,00	748 Autres subventions : FFME National	7 629,00
6181 Documentations montagne escalade	95,50	75 Autres produits de gestion courante	31 552,00
62 Autres services extérieurs	22 429,91	751 Reversement licences FFME	31 552,00
62 Autres services extérieurs Divers	4 516,77	76 Produits financiers	4 245,77
621 Encadrement	3 275,00	7671 Intérêts des comptes rémunérés	4 245,77
623 Publicité, publications, relations publiques	242,10		
6251 Frais de déplacements	2 965,29		
6252 Frais de restauration / hébergement	3 611,30		
6256 Frais de missions	7 151,50		
6260 Frais postaux	112,18		
627 Services bancaires et assimilés	255,77		
628 Cotisations	300,00		
64 Charges de personnel	41 494,71		
6411 Salaire du personnel mis à disposition	41 494,71		
Résultat (excédent) avant Exceptionnel		Résultat (perte) avant Exceptionnel	9 336,96
TOTAL Charge avant Exceptionnel	84 385,93	TOTAL Produit avant Exceptionnel	75 048,97
67 Charges exceptionnelles	1 498,60	77 Produits exceptionnels	4 226,56
6811 Immobilisation corporelles	3 710,60	79 Transfert de charge	0,00
Résultat (excédent) avant Engagements		Résultat (perte) avant Engagements	10 319,60
TOTAL Charge avant Engagements	89 595,13	TOTAL Produit avant Engagements	79 275,53
Résultat de l'exercice (excédent)		Résultat de l'exercice (perte)	10 319,60
TOTAL DES CHARGES	89 595,13	TOTAL DES PRODUITS	79 275,53

67 Charges exceptionnelles	1 498,60
Erreur Affectation	1 498,60

486 Charges constatées d'avance N-1	0,00
	0,00

486 Charges à payer	0,00
	0,00

77 Produits exceptionnels	1 498,60
Erreur Affectation	1 498,60

487 Produits constatés en avance N-1	0,00
	0,00

418 Produits à recevoir	0,00
	0,00

79 Transfert de Charge	3 000,00
Indemnisation Assurance BLOC	3 000,00

Acquisition Bloc :	41 106,00
90,27% Part CT	37 106
9,73% Part Ligue	4 000
Sur 10 ans Immobilisation corporelle (8 mois)	3 710,60

Eléments marquants négatifs :

- Absence de remboursement d'assurance pour le bloc
- Manque de recette pour le bloc
- Compensation salariale Covid-19
- Absence de recette pour le topo
- Manque de recette pour les licences nouvelle saison

Eléments marquants positifs :

- Interets CAT
- Recette licence T1 2020/2021 sur exercice

Le Comité a enregistré un résultat négatif de 10.319,60 € sur le dernier exercice comptable. Cette perte est notamment expliquée par la baisse du nombre de licenciés sur la fin de l'exercice comptable (septembre à décembre) alors que les charges fixes n'ont pas évoluées. Nous avons également recruter Philippe alors que les recettes liées à son emploi ne sont pas encore effectives mais cela évoluera dès l'année prochaine (animation bloc mobile entre autres).

Bilan CT31-32 2019-2020

Bilan au 30 Septembre	Libelle	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
ACTIF	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISE	Immobilisations corporelles	27211,07	30921,67	34632,27	0	0	0	0
	Immobilisations mises en concession	0	0	0	0	0	0	0
	Immobilisations financières	4620,00	4620,00	4620,00	4620,00	4620,00	4620,00	0
ACTIF	Stocks et en cours	0	0	0	0	0	0	0
CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0	0	0	0
	Créances	0	0	0	0	0	0	0
	Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	0	0
	Disponibilités - compte à terme	0	40000,00	50000,00	50000,00	50000,00	50000,00	0
	Disponibilités - livret	11,42	10,33	4302,38	12778,53	19723,48	19541,37	59982,78
	Disponibilités - compte courant	44500,20	12488,25	6093,45	1972,01	5222,80	20952,09	32497,71
	Produits à recevoir (& transfert de charge)	5727,96	3000,00	4156,00				
	Charges constatées d'avance	0	0	0	19728,40	0	0	0
Total Actif		82070,65	91040,25	103804,1	89098,94	79566,28	95113,46	92480,49
FONDS	Réserves	71040,25	82416,1	89098,94	79566,28	58786,36	58786,36	58786,36
ASSOCIATIFS	Report à nouveau	0	0	0	0	36327,40	33694,13	19838,82
	Résultat de l'exercice	-10319,60	-11375,85	-6682,84	-796,73	-15547,48	2633,27	13855,31
	Autres fonds associatifs : impact fusion	0	0	0	2469,39	0	0	0
	Fonds associatifs avec droit de reprise (N)	0	0	0	0	0	0	0
	Fonds associatifs avec droit de reprise (correction cumul jusqu'à N-1)	0	0	0	0	0	0	0
	Ecart de réévaluation	0	0	0	0	0	0	0
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	20000,00	20000,00	20000,00	0	0	0	0
	Provisions réglementées	0	0	0	0	0	0	0
	Dettes Fournisseurs	0	0	0	7500,00			
	Charges à payer	1350,00	0	1388,00	360,00			
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0			
Total Passif		82070,65	91040,25	103804,1	89098,94	79566,28	95113,76	92480,49

3710,60

En conclusion, la situation financière reste bonne grâce à nos réserves qui permettent d'absorber la crise sanitaire. Les actions à venir devraient nous permettre de relancer une dynamique positive et nous devons proposer plus d'activités générant des ressources pour retrouver un équilibre financier. Le topoguide s'inscrit parfaitement dans cette logique.

Après cette présentation, nous passons aux questions/réponses.

Il n'y a pas de question, le rapport est soumis au vote :

Mise au vote de la résolution n°3 :

Après avoir entendu le rapport du Trésorier relatif à l'exercice comptable 2018-2019 faisant apparaître un résultat de - **10.319,60 €**, les comptes de l'exercice sont soumis au vote de l'Assemblée.

Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? : 0

Le bilan financier de l'exercice est approuvé à l'unanimité

4- Election des membres du Comité Directeur pour la nouvelle olympiade

Il est procédé à l'élection des membres du Comité Directeur du CT 31-32 pour la nouvelle olympiade, soit une durée de quatre années.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale de janvier 2025.

Les élections se déroulent à bulletin secret et de manière dématérialisée.

Il y a 10 postes féminins à pourvoir et 10 postes masculins.

Résultats des élections :

Nom et Prénom	Club	% voix obtenues
Noémie BEQUET	Les 3 Mousquestons	100%
Gaëlle CAMPILLO	Frouzins Montagne	100%
Julien CASTRES	CIME	96,91%
Alain CHAZAL	Montagne et Loisirs	99,40%
Hubert DE RIVALS	LHM	96,91%
Jean-Michel DIEBOLT	LHM	99,40%
Jackie DURRIEU	Montagne et Loisirs	96,91%
Didier IZARD	TAG	99,40%
Antoine LACOMBE	Muret Montagne	100%
Karine LE ROUX	ETC	99,40%
Caroline NEVOIT	Jacuzzi	100%
Martine POMIES	Frouzins Montagne	96,30%
Romain RIBAUT	Asso Sac Rocher	96,91%
Jean-François RUGGERI	US Ramonville	96,30%
Guy SOLVIGNON	L'Escapade Club	96,30%
Dominique TACHE	Montagne et Loisirs	100%
Diane THOMAS	US Ramonville	99,40%

Tous les candidats au Comité Directeur sont élus pour la nouvelle mandature.

Il restera à pourvoir 3 postes féminins qui seront proposés lors de la prochaine Assemblée Générale.

Les membres élus propose la nomination de Hubert De Rivals en qualité de Président.

L'assemblée générale approuve Hubert De Rivals au poste de Président du CT 31-32 à l'unanimité.

Le Bureau sera composé de la manière suivante :

- **Hubert De Rivals : Président**
- **Gaëlle Campillo : Vice-Présidente**
- **Jean-François Ruggeri : Secrétaire**
- **Alain Chazal : Secrétaire Adjoint**
- **Didier Izard : Trésorier**
- **Jackie Durrieu : Trésorière Adjointe**

5- Désignation des représentants du Comité Territorial à l'Assemblée Générale FFME

Désignation des représentants de la Haute-Garonne à l'Assemblée Générale FFME Nationale

L'AG nationale doit avoir lieu cette année à Nantes le 3 avril 2021, il faut donc procéder à l'élection des représentants du CT 31 -32 à l'AG Nationale sur proposition du Comité Directeur.

Le Comité directeur propose trois représentants : Gaëlle, Hubert, Didier et trois suppléants: Jackie, Alain, Jean-François

Les représentants a l'AG nationale sont élus à l'unanimité

Cotisation pour l'année 2021 :

La cotisation départementale pour la saison 2021-2022 sur proposition du Comité Directeur ne subira pas d'augmentation – **Cotisation maintenue de 4 euros**

Mise au vote de la résolution n°4 :

Les montants du prix des licences et des affiliations pour la saison 2021-2022 sont soumis au vote.

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

Rappel sur les dates d'AG des différentes instances :

- AG de la ligue le 6 février 2020 en visio
- AG FFME le 3 avril 2020 à Nantes

6- Projets pour la nouvelle olympiade

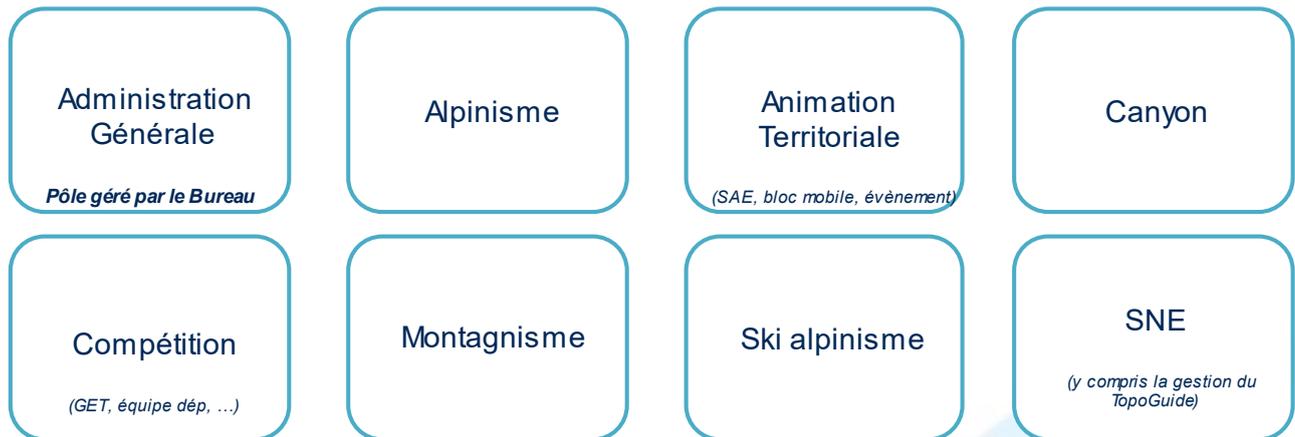
1- Réorganisation des instances opérationnelles

- Réorganisation institutionnelle :

Réorganisation des instances opérationnelles

Création de « Pôles d'activités »

Huit pôles d'activités correspondant aux principales missions du Comité Territorial



Chaque pôle sera composé d'un **binôme** issu des membres élus du Comité Directeur. Ces derniers seront ainsi dénommés « Responsable de pôle » et auront pour mission d'animer leur pôle d'activités, proposer des projets au Comité Directeur et veiller au respect du budget qui sera alloué au pôle chaque saison.

La constitution d'un binôme a pour objet de ne pas faire porter la responsabilité sur une seule et même personne et c'est pour qu'on nous imagine la répartition suivante :

- Responsable animation
- Responsable budgétaire

AG CT 31-32 – 21/01/2021

60

- Découpage budgétaire affiné :

L'idée de fractionner le budget à travers les différents pôles repose sur la volonté d'autonomiser ces derniers afin de laisser plus de possibilité dans la concrétisation de projet.

Les +	Les responsabilités
Libre gestion budgétaire	Suivi du budget
Libre organisation des temps de travail du pôle	Présentation des actions au comité directeur
Allocation du temps de travail des salariés prédéfinie	Montage des dossiers subventions en lien avec les salariés
Identification des personnes clés via un organigramme	Compte-rendu d'actions au comité directeur

- Collaboration plus étroite avec les clubs ;

L'idée de donner plus de poids aux pôles d'activités est entre autres de permettre à des personnes issues des clubs de s'impliquer au niveau territorial pour permettre à des projets communs de voir le jour.

Comment ?

- **Par l'ouverture à tous les licenciés des pôles d'activités** : Les responsables de pôles vont pouvoir s'entourer d'équipes de bénévoles issus des clubs et inversement les licenciés pourront contacter les responsables pour s'investir dans leur pôle ;
- **Par l'identification sur le site du CT des personnes à contacter** pour prendre part aux actions/projets d'un pôle ;
- **Par le choix de s'investir sur une thématique** qui nous est chère et non pas sur la globalité des actions du CT ;
- Par le fait de pouvoir mener à bien des projets **en bénéficiant d'une partie du temps de travail des salariés** ;
- Par le fait de **porter la parole de son club et de ses licenciés** au sein de ses pôles pour favoriser les actions au bénéfice de tous ;

2- Développement des activités outdoor

Organisation de stages loisirs/multi-activité

Stage d'alpinisme « non diplômants » : exemple : « La réserve du Néouvielle vue des arêtes » ;
 Stage famille multi-activité en hiver comme en été : Pratiquer les différentes activités fédérales qui ne sont pas forcément proposées dans tous les clubs.

Stage canyon : pour tous les licenciés n'ayant pas nécessairement dans leur club l'activité canyon et souhaitant s'initier à la pratique et pourquoi pas préparer une formation Ligue par la suite.

Permettre aux encadrants bénévoles de co-encadrer des stages avec des encadrants expérimentés pour ensuite les proposer au sein de leurs structures.

Des évènements fédérateurs

- Relancer le Ch'Oc et pérenniser le format ;
- Développer la Tournée du Dahu ;
- Des week-ends thématiques (sécurité, météo, orientation, randonnées, ...)
- Mais également proposer des actions du « quotidien » pour attirer un nouveau public à pratiquer nos activités de montagne (à l'aide du bloc mobile comme point d'entrée)

Développement des SNE

- Promouvoir la pratique de l'escalade en falaise ;
- Entretien et développer les SNE sur l'ensemble du territoire ;
- Favoriser l'accès à tous ;
- Développer les actions de communications : TopoGuide

3- Pérennisation de la pratique compétitive

Nos compétitions, challenges et équipes territoriales ski et escalade

- Bonne structuration de la pratique compétitive tant en escalade qu'en ski avec des compétitions officielles mais également des circuits ;
- Maintien du financement des équipes territoriales jeunes et du temps de travail des salariés sur ces équipes ;
- L'objectif est de pérenniser les actions développées sur la dernière olympiade et permettre à chaque pratiquant de s'épanouir dans sa discipline ;

4- Le renforcement des activités interclubs

- Retour d'expériences sur les échanges interclubs déjà existants ;
- Mise en place d'outils permettant aux clubs d'en trouver d'autres intéressés ;
- Soirée thématique sur le thème des « interclubs » ou encore des thématiques que souhaiteront aborder les clubs (activités outdoor, l'entraînement, l'évolution du matériel de pratique, ...)
- Apporter un soutien logistique, administratif et matériel aux clubs souhaitant mettre en place ce type de relation ;

7- Budget de l'exercice 2019-2020

CT 31-32			
Budget 2021 du 01/01/2021 au 31/12/2021			
CHARGES		PRODUITS	
60 Achats (sauf 603)	6 800,00	70 Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises...	20 500,00
601 Achats stockés escalade	5 000,00	706 Prestations de services	8 500,00
602 Fournitures d'entretiens & petits équipements	1 000,00	7061 Participations stagiaires	4 000,00
606 Achats non stockés de matières & fournitures	800,00	7062 Participations compétiteurs	4 000,00
607 Achats matériels destinés à être revendus	0,00	7065 Participations FFME CR MP	500,00
61 Services extérieurs	4 700,00	707 Ventes de marchandises	12 000,00
6142 Loyer Garage CD31	700,00	74 Subvention d'exploitation	26 500,00
6144 Loyer Bureau mutualisé BALMA	3 000,00	PSF (Ex-CNDS)	10 000,00
616 Assurances	500,00	Conseil général	5 000,00
617 Droits fédéraux	0,00	Etat (DDCS, DRJSCS, ...)	8 000,00
6181 Documentations montagne escalade	500,00	748 Autres subventions : FFME National	3 500,00
62 Autres services extérieurs	20 650,00	75 Autres produits de gestion courante	18 000,00
62 Autres services extérieurs Divers	1 000,00	751 Reversement licences FFME	18 000,00
621 Encadrement	1 000,00	76 Produits financiers	150,00
6226 Honoraires	1 000,00	7671 Intérêts des comptes rémunérés	150,00
623 Publicité, publications, relations publiques	8 500,00		
6251 Frais de déplacements	1 000,00		
6252 Frais de restauration / hébergement	3 000,00		
6256 Frais de missions	5 000,00		
6260 Frais postaux	50,00		
627 Services bancaires et assimilés	100,00		
64 Charges de personnel	35 400,00		
6411 Salaire du personnel mis à disposition	35 400,00		
<i>Résultat (excédent) avant Exceptionnel</i>		<i>Résultat (perte) avant Exceptionnel</i>	2 400,00
TOTAL Charge avant Exceptionnel	67 550,00	TOTAL Produit avant Exceptionnel	65 150,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels	5 000,00
6811 Immobilisation corporelles	3 710,60	79 Transfert de charge	0,00
TOTAL Charge avant Engagements	71 260,60	TOTAL Produit avant Engagements	70 150,00
Résultat de l'exercice (excédent)		Résultat de l'exercice (perte)	1 110,60
TOTAL DES CHARGES	71 260,60	TOTAL DES PRODUITS	71 260,60

67 Charges exceptionnelles	0,00
486 Charges constatées d'avance N-1	0,00
486 Charges à payer	0,00
77 Produits exceptionnels Fonds solidarité Covid 19	5 000,00 5 000,00
487 Produits constatés en avance N-1	0,00
418 Produits à recevoir	0,00
Acquisition Bloc :	41 106,00
90,27% Part CT	37106
9,73% Part Ligue	4000
Sur 10 ans Immobilisation corporelle (8 mois)	3 710,60

Éléments marquants :

Mise au vote de la résolution n°5 :

Le budget de la saison 2021 concernant l'exercice comptable est soumis au vote de l'Assemblée.

Abstention : 0

Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

8- Paroles aux clubs et élus

- Rémi Béguet : Président du club d'Auverne :

Il demande des précisions sur le calendrier des formations de la Ligue et notamment la possibilité de maintenir les formations qui sont trop souvent repoussées ces derniers temps.

En effet le calendrier a été fortement remanié avec les événements que nous rencontrons actuellement. La demande sera transmise à la Ligue dans les meilleurs délais et le CT travaillera en collaboration avec les clubs pour répondre au mieux à leur besoin en formation.

Il est également demandé dans l'assemblée s'il est possible de mettre plus facilement accessible la plaquette « Bloc Mobile » afin que tout le monde puisse y retrouver les informations.

L'Assemblée Générale du CT 31-32 est ensuite clôturée par son Président, Hubert De Rivals.



Retrouvez le CT 31 – 32 sur le web : <http://ct31-32.ffme.fr/>

Sur Facebook : Comité Territorial FFME de Haute-Garonne et du Gers

Balma le 21 janvier 2021

Hubert De Rivals
Président du CT 31-32